



HAL
open science

Master Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Information et communication. 2010, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02041196

HAL Id: hceres-02041196

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041196v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 1 - Capitole

Demande n° S3110053510

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Information et communication

Présentation de la mention

La mention « Information et communication » fait la suite d'une licence et est constituée d'un master 1 tronc commun partiellement co-habilitée avec l'Université Toulouse 3 et de trois spécialités de master 2 :

- Spécialité « Administration et gestion de la communication ».
- Spécialité « Administration des activités culturelles » (modification de l'intitulé de la spécialité précédemment habilitée « Communication et administration des activités culturelles »).
- Spécialité « Droits des médias et de la communication » (fusion des spécialités « Droit des médias » et « Droit de l'internet et des communications électroniques »).

Avis condensé

• Avis global :

Le dossier présenté met en évidence les modifications apportées et les justifie. Les flux d'étudiants et leur taux d'insertion professionnelle justifient pleinement cette mention.

Les choix opérés (fusion de spécialités antérieures, changement d'intitulé de spécialités) démontrent la volonté des porteurs de projet d'être dans une démarche d'amélioration continue.

• Points forts :

- Taux d'insertion professionnelle.
- Adossement recherche.
- Flux entrants.

• Point faible :

- L'inscription d'un master de communication dans une mention qui relève d'un autre champ de compétence, bien qu'un effort d'ouverture pluridisciplinaire soit affiché.

• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

• Recommandations pour l'établissement :

La dimension professionnalisante du diplôme de master 1 pourrait être renforcée à travers des enseignements pratiques développés plus largement. En outre, le contenu détaillé des UE permettrait d'avoir une lecture plus fine du projet.



Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Cette mention permet de couvrir les aspects spécifiques de la discipline de l'information et de la communication tout en optant pour une optique résolument pluridisciplinaire notamment par le biais d'une intégration du Droit. Les trois spécialités proposées ne semblent pas être redondantes par rapport aux autres formations proposées au niveau du domaine Droit, économie, gestion.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

L'adossement aux milieux socio-professionnels est démontré tout comme l'adossement recherche via le laboratoire IDETCOM (EA785). L'ouverture internationale se caractérise par des possibilités de double diplôme avec des universités partenaires.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Le master est proposé en deux ans mais des passerelles sont possibles. Deux stages obligatoires sont mentionnés : un en master 1 (2 mois) et un en master 2 (3 mois minimum) qui permettent une insertion professionnelle excellente.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les responsables de la mention ont mis en place des outils leur permettant d'être à l'écoute des étudiants et des attentes du monde professionnel à l'aide de conseils de perfectionnement. Le suivi de l'insertion professionnelle montre un taux d'insertion professionnelle excellent. Le regard critique que posent les porteurs de projets sur la mention leur permet de faire des propositions d'amélioration et d'être dans une démarche d'amélioration continue.

Avis par spécialité)

Administration et gestion de la communication

- Avis :

Cette spécialité proposée au renouvellement, s'appuie sur une formation qui a démontré sa cohérence tant pédagogique que sa bonne insertion dans le monde socio-professionnel.

- Points forts :

- Taux d'insertion professionnelle élevé.
- Bon adossement recherche.

- Points faibles :

- Absence de données sur l'origine et le devenir des étudiants.
- Absence d'éléments sur la spécificité ou la complémentarité de cette formation par rapport à d'autres spécialités dans l'offre de formation du site toulousain.

- Recommandation pour l'établissement :

Il aurait été plus clair si, à côté de la présentation des UE, un tableau de synthèse des matières, heures et crédits européens (ECTS) avait été annexé.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Administration des activités culturelles

- Avis :

Cette spécialité proposée au renouvellement, n'a en fait été ouverte pour la première année qu'en 2009/2010. La demande de changement de l'intitulé est cohérente par rapport à l'analyse des métiers à pourvoir.

- Points forts :

- Programme pédagogique cohérent avec les objectifs poursuivis.
- Bon adossement recherche.

- Points faibles :

- Pas de détails sur les contenus d'enseignement spécifiquement en rapport avec le secteur culturel, ni sur la spécificité de la formation par rapport à une formation plus généraliste en communication.
- Pas d'éléments sur l'insertion professionnelle des étudiants.
- Pas d'avis des acteurs du secteur professionnel.

- Recommandations pour l'établissement :

Il aurait été plus clair si à côté de la présentation des UE, un tableau de synthèse des matières, heures et crédits européens (ECTS) avait été annexé. Il serait souhaitable de préciser la pertinence de la formation par rapport à d'autres spécialités plus généralistes et par rapport à la demande du secteur d'activité.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Droits des médias et de la communication

- Avis :

Cette spécialité est issue de la fusion de deux spécialités pré-existantes :

- Spécialité « Droit des médias ».
- Spécialité « Droit de l'internet et des communications électroniques ».

La demande de modification de l'intitulé pour couvrir les aspects communs fait suite à une analyse des flux étudiants dans les deux spécialités et de leur insertion. La demande est cohérente.

- Points forts :

- Taux d'insertion professionnelle élevé.
- Bon adossement recherche.

- Point faible :

- L'orientation professionnalisante de la spécialité indifférenciée reste difficile à cerner. Si la spécialité reprend la structure des autres spécialités professionnelles de la mention au niveau de la politique des stages et des projets tutorés, qui concerne une seule UE, les autres UE ne renvoient pas spécifiquement à des contenus de formation orientés vers des besoins et des applications professionnelles.

- Recommandations pour l'établissement :

Il aurait été plus clair si à côté de la présentation des UE, un tableau de synthèse des matières, heures et ECTS était annexé. Compte tenu du fait que la spécialité est indifférenciée, il serait nécessaire de préciser les contenus spécifiquement professionnalisant dans les enseignements, mis à part le stage et le projet tutoré. Les liens avec des structures professionnelles, ainsi que le nombre d'intervenants professionnels dans la formation devraient être détaillés. Enfin, le flux entrant, la répartition des étudiants entre finalité recherche et finalité professionnelle, et le devenir des étudiants devraient être détaillés.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A